

XCVIII. Remarques critiques sur la vie et l'œuvre de saint Martin

Camille Jullian

Citer ce document / Cite this document :

Jullian Camille. XCVIII. Remarques critiques sur la vie et l'œuvre de saint Martin. In: Revue des Études Anciennes. Tome 25, 1923, n°2. pp. 139-143;

doi : <https://doi.org/10.3406/rea.1923.5203>

https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1923_num_25_2_5203

Fichier pdf généré le 21/04/2018

NOTES GALLO-ROMAINES

XCVIII

REMARQUES CRITIQUES SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE SAINT MARTIN

IV. — DES DÉPLACEMENTS DE SAINT MARTIN

De tous les évêques gaulois de ce temps, il n'en est aucun qui se soit plus souvent éloigné de son diocèse que saint Martin. Nous le trouvons à Trèves et plusieurs fois dans les cités de Chartres et de Sens, à Paris, chez les Éduens d'Autun, dans le Berry¹, à Vienne², peut-être en Saintonge, en Auvergne et dans le Bordelais³.

Les présences à Trèves s'expliquent par des négociations avec la cour impériale. Les séjours à Vienne et à Bordeaux s'expliquent peut-être par des réunions d'évêques. Son passage dans certaines villes a pu être imposé par les itinéraires de ces voyages au Palais ou aux synodes⁴. A certains voyages, au contraire, je ne vois de meilleure explication que celle qu'en donne Sulpice pour le pays éduen⁵ et pour le pays de Chartres⁶ : il alla dans toutes ces régions combattre les idoles et prêcher l'Évangile.

1. *V.*, 14, 3 : *Leprosum*. Il s'agit de Levroux (cf. *Revue*, 1922, p. 125, n. 3).

2. Cf. *Revue*, 1922, p. 232, n. 6 et 3 ; 1923, p. 52, n. 1.

3. Cf. *Revue*, 1922, p. 234, n. 5.

4. Cf. *Revue*, 1922, p. 234, n. 5.

5. En appliquant au pays éduen l'ensemble du § 15 de la *Vita*.

6. *Verbum Dei gentilibus prædicabat* ; puis conversion d'un vicus du pays de Chartres à la suite d'un miracle (*Dial.*, II, 4, 4 sq.). Sulpice ne raconte pas tous les faits de propagande de ce genre, mais seulement ceux qui furent accompagnés d'épisodes miraculeux. — Il peut d'ailleurs se faire que Martin ait choisi, pour prêcher et évangéliser dans ces pays, qu'une ordination d'évêque lui ait fourni l'occasion d'y venir. [Je remarque par exemple que dans la cité de Chartres, *in Carnutena civitati*, il a près de lui les évêques Valentinus et Victricius, *qui tum forte latus illius ambiebant* (*Dial.*, III, 2, 4). Il serait d'ailleurs parfaitement possible que les évêques en question eussent été *comprovinciales* (de la *Lugdunensis secunda*, Rouen et

Ici se pose le problème le plus difficile de l'histoire de Martin. Comment se fait-il qu'il ait pu évangéliser dans des diocèses différents du sien? Que pensaient de cela les évêques de ces diocèses?

Lui ont-ils accordé de bonne grâce le droit de prêcher, de convertir et de baptiser chez eux¹? Ce droit lui a-t-il été conféré par une assemblée d'évêques? Lui est-il venu de quelque commission impériale, octroyée par Valentinien ou plutôt par Gratien? ou bien l'Église de Rome a-t-elle fait à Martin, parmi les évêques de Gaule, une place prépondérante²?

Tours, avant son démembrement), et que Chartres ait fait alors partie de cette province. — Il est d'ailleurs possible que ce Valentinus fût évêque de Chartres : le catalogue épiscopal de cette cité en mentionne un de ce nom vers cette époque (Duchesne, *Fastes*, t. II, p. 418). Il est inutile à notre sujet de rechercher s'il s'agit dans l'un ou l'autre cas du Valentinus de Gaule qui souscrivit au concile de Sardique en 347 (ou 343?; Athanase, *De synodis*, § 50; *Patr. gr.*, t. XXV, c. 338); voyez en dernier lieu le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, au mot *Chartres*, c. 1020, Leclercq. — On peut d'ailleurs faire d'autres hypothèses au sujet de cette réunion d'évêques; cf. 1923, p. 52, n. 1.]

1. « Il semble que saint Martin se soit principalement appliqué à détruire l'idolâtrie à la campagne, où toutes ces histoires que saint Sulpice en rapporte se sont passées. » (Till., t. X, p. 318). — Il est à remarquer que Grégoire de Tours, dans les voyages qu'il attribue à saint Martin, lui fait également éviter les villes épiscopales. — De la même manière, en dehors de son diocèse (Rouen), c'est, semble-t-il, dans les campagnes seulement qu'évangélise Victrice (Paulin, *Epist.*, XVIII, 4, p. 12).

2. Il ne faut pas oublier à ce propos les faits suivants : 1° l'épiscopat de Martin est contemporain des pontificats de Damase (366-384) et de Sirice (384-399). Or, Damase lança la première décrétale, et l'adressa précisément aux Gaulois (en admettant qu'il faille lui attribuer les fameux *canones ad episcopos Gallos*, assignés d'ordinaire à Sirice; Migne, t. XIII, c. 1177 sq.); et Sirice déclara le premier que les décrétales étaient sur le même rang que les canons (Migne, t. XIII, c. 1146); 2° l'exemple le plus net d'une police morale confiée à un évêque gaulois sur les diocèses voisins est une lettre d'un pape, Innocent, et adressée précisément à Victrice, l'ancien collaborateur de Martin (Migne, t. XX, c. 469 sq.); 3° c'est Victrice lui-même qui a sollicité du pape des instructions canoniques (*Romanæ ecclesiæ normam atque auctoritatem magnopere postulasti*); 4° Sulpice insiste tellement pour signaler le caractère apostolique de saint Martin (*V. M.*, 20, 2), qu'il nous fait songer au caractère de *sedes apostolica* que s'attribuait le Saint-Siège (Innocent, *l. c.*, c. 470, etc.), et qu'on se demande si Sulpice n'a pas voulu marquer une communion particulière de Martin avec le siège de Rome. Que Martin ait été toujours, même après l'affaire de Félix, en communion avec Rome, cela me paraît certain (nous y reviendrons plus tard). — L'objection que l'on peut faire à l'idée d'une délégation morale accordée par Rome à Martin est que Tours n'était pas encore métropole (Babut, p. 200, n. 2). [A quoi on peut répondre également : 1° que la province dont Tours était la métropole, la *Lugdunensis Tertia*, a parfaitement pu être constituée du vivant de Martin : elle existe dans la *Notitia Galliarum*, et rien ne prouve que sa mention dans la liste de Polémius Silvius (*Chronica minora*, I, p. 528, Mommsen) ne soit pas ancienne. 2° Lors même que cette province ne fût pas encore constituée, et que Tours, en même temps que Rouen, fût partie de la *Lugdunensis Secunda*, rien ne prouve que Tours, l'une des deux grandes villes de cette province (Ammien, XV, 11, 11), n'en fût pas la métropole. On objecte encore (Babut, *ibid.*), que l'état provincial de la Gaule donné par Ammien Marcellin (*ib.*) correspond à l'époque de Martin : ce n'est pas exact; Ammien arrête son ouvrage en 378, vingt ans avant

Je ne sais que répondre encore. En tout cas, je ne connais pas d'évêque en Gaule, ni au iv^e siècle ni à aucune autre époque, qui ait si souvent voyagé pour des raisons de propagande¹. Et je ne m'étonne pas qu'on l'ait, à ce point de vue, comparé à saint Paul².

D'ailleurs, ces voyages de propagande ne m'étonnent pas. Au moment où Martin devint évêque, l'Église de la Gaule, pour la première fois, pouvait songer librement à établir son autorité sur le pays. L'Arianisme était écarté depuis la mort de Constance (361); le paganisme officiel était vaincu depuis la mort de Julien (363). Valentinien, installé en Gaule de 364 à 375, était le premier empereur chrétien qu'on y eût vu; son fils Gratien (375-383) favorisa délibérément les propagateurs de la foi. Entre la mort de Julien et celle de Gratien, il y eut pour l'Église d'Occident vingt ans d'accalmie, entre les querelles de l'Arianisme et celles du Priscillianisme. Les évêques purent alors songer à faire une œuvre plus utile, au combat contre les idoles. Les voyages de Martin se placent à cette date et répondent au caractère de l'époque.

la mort de Martin; et il y a chez Ammien bien des archaïsmes géographiques. Enfin M. Babut regarde comme une preuve que Tours n'était pas encore métropole, le fait que « le comte Avitianus, gouverneur de la province », n'y réside pas : mais jamais la Lyonnaise n'a été gouvernée par un comte; Avitianus n'est qu'un enquêteur impérial (cf. *Revue*, 1922, p. 126, n. 5), et le fait qu'il s'installe à Tours au cours de son enquête (*Dial.*, III, 3, 1; 8, 1) serait plutôt un indice en faveur de Tours. Enfin, je me demande si, lorsque Paulin de Nolc (*Epist.*, 18, 9, *P. L.*, t. LXI, c. 242) dit de Victrice, vers l'année 386, *Martino te Dominus in ætate impari purem fecit*, cela ne signifie pas que Victrice était métropolitain à Rouen comme Martin à Tours.] — N'oublions pas d'ailleurs que nous ne savons rien, pour cette époque, des relations de la Gaule avec Rome, et qu'il est impossible que de graves questions n'aient pas été agitées entre elles deux. On pourrait supposer par exemple que, jusqu'au temps d'Ithace et de Maxime, l'entente a été parfaite entre la papauté et le clergé gaulois, que tout s'est gâté lors du triomphe d'Ithace, de l'exécution des priscillianistes par le bras séculier, et que dès lors la rupture a été complète entre la majorité ithacienne et la cour de Rome, celle-ci suivie par Ambroise et Martin. Je soupçonne, à travers les anecdotes hagiographiques de Sulpice, bien des situations et des conflits politiques sur lesquels il ne veut rien dire.

1. Comparez les voyages de Martin à ceux d'Hilaire d'Arles : *In excursibus quis, ut dignum est, explicabit quantum ejus præsentia profectum contulerit civitatibus Gallicanis* (*Vita Hilarii*, 16, 21, Migne, t. I, c. 1236).

2. M. Babut considère Martin, à cet égard, comme inférieur à Victrice (dont « les missions attestées étaient plus étendues que les siennes », p. 232). Je ne le crois pas. Victrice est allé seulement chez les Morins, c'est-à-dire soit dans le pays de Boulogne, soit dans celui de Théroüanne, et sans doute aussi dans la Flandre des Ménapes; et lorsque Paulin ajoute que Victrice évangélise *in remotissimo Nervici littoris tractu*, c'est parce que ces pays faisaient alors partie (*Not., Occ.*, 37, 13) de ce qu'on appelait le *tractus Nervicanus* (Paulin, *Ep.*, XVIII, 4); cf. *Revue*, 1921, p. 108, n. 4.

Il n'est assurément pas le seul en ce temps-là qui ait agi en dehors de son diocèse. Il est en tout cas, à notre connaissance, celui qui l'a fait le plus souvent et qui est allé le plus loin, sans du reste sortir de la Gaule. Pour qu'on l'ait appelé ou laissé faire, pour qu'on ait ouvert la Gaule à son activité, il faut bien qu'il ait eu quelque mérite comme apôtre.

V. — DU CARACTÈRE DE SAINT MARTIN

J'ai déjà dit que Martin n'écrivait pas : nous n'avons de lui ni lettres ni discours ni traités de controverse. Il ne ressemble à cet égard ni à saint Hilaire, son précurseur, ni à saint Ambroise, son contemporain, ni à Paulin et Sulpice, ses disciples. Mais il ressemble à Victrice de Rouen, avec lequel il fut lié¹. Était-ce par ignorance des lettres ou par parti pris, par mépris de la vaine littérature, du bavardage inutile ? J'incline vers cette dernière solution.

Mais il savait bien parler : il ne craignait pas de prêcher devant des multitudes², et il avait aussi le talent de s'entretenir avec des amis³. Tout ce que Sulpice nous dit de lui à cet égard révèle un orateur et un causeur, plein de fougue, d'habileté, d'autorité et d'esprit⁴. Il agit surtout par la parole, ce qui est le mode d'action qui exige le plus de tempérament personnel et amène le plus d'influence.

Il ne se plaisait pas aux discussions théologiques⁵. C'est avec simplicité qu'il expliquait les Écritures : d'ailleurs, il ne les dédaignait pas et savait les interpréter⁶. Dans les affaires de l'Église, il penchait vers les mesures de conciliation⁷. Il s'oppose aux violences contre les Priscillianistes et, pour

1. Cf. p. 140, n. 2.

2. *Prædicatione sancta gentiles animos mitigabat, ut luce eis veritatis ostensa ipsi sua templa subverterent*; *Vita*, 15, 4.

3. *In verbis et confabulationibus, etc.*; *Vita*, 25, 6.

4. *Gravitas, dignitas, acer, efficax, promptus et facilis*; *Vita*, 25, 6.

5. Il y a, à cet égard, contraste absolu entre lui et Hilaire, lequel, du reste, avait singulièrement abusé de la théologie. Et peut-être Martin voulut-il délibérément réagir.

6. *In absolvendis Scripturarum quæstionibus promptus et facilis*; *Vita*, 25, 6. Nous avons vu plus haut (1922, p. 309, n. 3) qu'il les faisait copier par les plus jeunes élèves de Marmoutiers.

7. Cf. *V.*, 22, 4.

éviter des mesures sanglantes, il accepte de communier un jour avec les pires ennemis des Priscillianistes. Toutes ces batailles interminables entre évêques le dégoûtaient.

C'était, chez lui, non pas une marque de faiblesse ou d'indifférence. Son âme, tout au contraire, fut aussi bien trempée que celle d'un Hilaire ou celle d'un Ambroise. Comme eux, il sut tenir tête à des empereurs, et il eut affaire à Valentinien, le plus colère des Césars, et à Maxime, un usurpateur dont on pouvait tout craindre.

Son genre de vie était très simple : il vécut toujours en moine, je veux dire en ascète, sans d'ailleurs le moindre excès. L'ascétisme était chez lui l'ornement de sa vie, mais non le but ¹.

Comme évêque, il maintenait parmi ses clercs la plus stricte discipline et leur imposait son genre de vie. Il était un homme à qui il fallait obéir.

La lecture de certains détails me fait croire qu'il était d'humeur parfois violente. Ses voyages, son activité montrent qu'il ne ménagea jamais sa peine. Il semble qu'il eut de l'esprit, et ne craignait pas de riposter vivement ².

Je laisse de côté les banalités de sa vertu et de sa piété, qui se ramènent pour la plupart au désir d'imiter le Christ ³. Mais tous les autres traits de son caractère, que nous venons d'indiquer et qu'on ne peut nier, font de lui un homme d'action, sachant organiser et commander, une intelligence très saine, une volonté très droite, et tout autre chose qu'un thaumaturge visionnaire en état d'oraison continue ou un ascète en lutte éternelle avec son corps.

CAMILLE JULLIAN.

1. Cf. 1922, p. 310-311.

2. *Clamabat*, 25, 4; *exclamasse « miserabilis »*, 1, 22, 5.

3. *Vita*, 25, 3 et 4.